

LE CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE organise

pour les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE (AU TITRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE)

Cet examen est ouvert :

- ☒ **Avant reclassement**, aux Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^{ème} échelon du grade de Technicien et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou un emploi de catégorie B ou de même niveau.
- ☒ **Après reclassement**, aux Fonctionnaires ayant au moins atteint le 6^{ème} échelon du grade de Technicien et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou un emploi de catégorie B ou de même niveau.

Date de l'épreuve écrite : **10 Avril 2025**

Lieu des épreuves : **Centre-Manche**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 08 Octobre au 13 Novembre 2024 ***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **21 Novembre 2024 ***

*(le cachet de la poste faisant foi)

Les retraits de dossiers devront s'effectuer durant la période indiquée ci-dessus :

↳ soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100 g en vigueur) ;

↳ soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche ;

↳ soit par préinscription sur le site www.cdg50.fr. Le dossier d'inscription imprimé lors de la préinscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard le 21 Novembre 2024 (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

Pour toute information complémentaire, en particulier sur les conditions pour concourir, vous pouvez contacter le service concours du Centre de Gestion de la Manche soit par courrier, mail ou téléphone.

AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, MAIL OU FAX NE SERA ACCEPTEE.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA MANCHE

139 rue Guillaume Fouace CS12309 - 50009 Saint-Lô Cedex

T. 02 33 77 89 00 - Fax. 02 33 57 07 07 cdg50@cdg50.fr | www.cdg50.fr